

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

2 octobre 2021

---

VISANT À AMÉLIORER L'ÉCONOMIE DU LIVRE ET À RENFORCER L'ÉQUITÉ ENTRE  
SES ACTEURS - (N° 4499)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N° 18

présenté par

Mme Calvez, M. Studer, M. Kerlogot, Mme Provendier, Mme Jacqueline Dubois, M. Bois,  
M. Testé, Mme Hérin et Mme Colboc

-----

**ARTICLE PREMIER**

À la première phrase de l'alinéa 2, après le mot :

« indirectement »,

insérer les mots :

« , y compris par un système d'abonnement ou de fidélisation, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement d'appel vise à préciser que les dispositifs d'abonnement ou de fidélisation mis en place par les plateformes de vente en ligne ne peuvent permettre de contourner l'application du montant minimal de tarification.